

Il fut répété à intervalles assez réguliers pendant une centaine d'années et en 1765 la population était de 69,810, tandis que 10,000 autres Français étaient dispersés à travers ce qui constitue maintenant les Provinces Maritimes. La population britannique à Halifax se chiffrait à 8,104 en 1762, treize ans après la fondation de Halifax.

Les principales sources de statistiques durant cinquante ans et plus après la cession sont les rapports—plus ou moins sporadiques—des gouverneurs coloniaux, bien qu'il y ait eu à intervalles irréguliers des recensements dans les différentes sections sous l'hégémonie britannique. La colonisation anglaise dans une grande partie des provinces du golfe et dans l'Ontario ne date que du mouvement des Loyalistes qui suivit la révolution américaine et à la fin duquel, c'est-à-dire aux environs de l'année de l'Acte Constitutionnel en 1791, la population du Bas-Canada était d'environ 163,000 âmes, tandis que celle de la nouvelle province du Haut-Canada, sous le lieutenant-gouverneur Simcoe, était peut-être de 15,000. En y ajoutant la population des colonies maritimes, la population totale se trouve portée à plus de 200,000 âmes. Dix ans plus tard, le Canada entra dans le dix-neuvième siècle avec une population de pas moins de 250,000 à 260,000 âmes. Les recensements subséquents établissent ainsi les populations des diverses colonies: Haut-Canada (1824) 150,066, (1840) 432,159; Bas-Canada (1822) 427,465, (1844) 697,084; Nouveau-Brunswick (1824) 74,176, (1840) 156,162; Nouvelle-Ecosse (1817) 81,351, (1838) 202,575; Ile du Prince-Edouard (1822), 22,600, (1841) 47,042.

Les recensements à dates irrégulières sont supposés avoir pris fin après l'union du Bas et du Haut-Canada par une loi adoptée le 18 septembre 1841, décrétant un recensement en 1842 et tous les cinq ans après cette date, mais le seul recensement pris fut celui du Haut-Canada, et l'année suivante la loi fut amendée et le recensement du Bas-Canada eut lieu en 1844. La législation de 1847 créa un "bureau d'enregistrement et de statistiques" et le recensement du Haut-Canada eut lieu en 1848.

Finalement, une loi du 30 août 1851 pourvoit à un recensement en janvier 1852 et plus tard en 1861 et, par la suite, à tous les dix ans. Cette loi décrète que de meilleures mesures doivent être prises pour effectuer le recensement. Le premier recensement en vertu de cette loi fut fait en janvier 1852 et, comme des recensements semblables furent faits au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, nous avons une mesure régulière de la croissance de notre population depuis plus de 80 ans. Les 1850 virent une croissance rapide de la population, spécialement en Ontario, tandis que les 1860 montrent aussi des gains, mais plus modérés. Les années qui suivirent la Confédération, il y eut une certaine ruée, l'augmentation entre 1871 et 1881 (avec plusieurs années maigres vers la fin de cette période) étant de 635,553 ou 17.23 pc. Dans aucune des deux dernières décennies du dix-neuvième siècle cependant ce chiffre n'a été égalé, ni absolument ni proportionnellement, les gains dans chaque cas étant inférieurs à 550,000 ou 12 p.c. A la fin du siècle, la population du Canada avait atteint approximativement cinq millions et un tiers ou vingt fois celle de 1800. Elle a augmenté de six millions les derniers quarante ans.

Le commencement de la colonisation de l'Ouest et l'affluence conséquente d'immigrés firent doubler la population après 1880 et encore après 1890; le mouvement d'immigration intense après 1900, qui porta sur l'Ouest agricole et l'Est industriel, se reflète au recensement de 1911 qui montre une augmentation de 1,835,328 pour la décennie. Le mouvement se continue et même s'intensifie au cours des trois premières années de la deuxième décennie du siècle, après lesquelles toutefois il se produit une diminution orientée par la guerre de 1914 dans une direction nouvelle et tout à fait inattendue; néanmoins, la décennie terminée avec le recensement de